

**Assemblée Générale du 22 juin 2022 – Procès-verbal**

Lieu : Paroisse protestante Rive Gauche, place Jargonnant 5 – 1207 Genève

**Présents :** Paul Blatti, Beat Edelmann, Celia Fernandes (membre du Comité), Celine Wolfson, Julie Dalkiewicz, Claire Margot, Patricia Bel, Karine Gachet, Valerie Bravo, Chloé Gauthey, Isabelle Ungaro, Sophie demaurex, Christian Hottelier, Carole Maillard, Amélie Bertolini, Catherine Pouget (membre du Comité), Filippo Passardi (membre du Comité), Nathalie Rojal, Jade Lafragette, Olivier Zimmermann (vice-président), Rose-Marie Umubyeyi, Corinne Ricoud, Elvira David Coppex (directrice), Carole de Bazignan, Béatrice Cazorla, Florence Cimasoni.

22 membres dont 4 membres du Comité sont présents

**Excusés** :

Natacha Koutchoumov (Présidente), Julia Erskine Poget, Yvette Barman (Secrétaire), Hilary Wood de Wilde, Javier Brandon, Philip Grant, Patricia Freudiger, Melissa Colone, Céline Legrand, Magali Nobs Francioli, Emmanuelle de Montauzon, Christine Weber, Gérald Grauer, Julia Erskine Poget, Vincent Giroud, Stéphanie Fritz

**Invités** : Alexandre Caddoux; Emma Boilart ; Sevgi Demirci ; Daria Grigoryeva ; Marie-Francoise Bisson ; Cédric Simoes ; Christine Courvoisier ; Julide Turgut Bandelier, Pascal de Lucia.

La séance débute à 19h15.

|  |
| --- |
| **1. Accueil et bienvenue aux membres de l’Assemblée**  |
| La directrice excuse la Présidente qui regrette d’avoir dû annuler sa venue en raison du récent décès de sa mère et la Secrétaire, absente pour des motifs médicaux. Elle souhaite la bienvenue aux membres, remercie l’assemblée de sa présence et déclare ouverte l’Assemblée Générale.  |
| **2. Choix d’un secrétaire pour rédiger le Procès-verbal et de deux scrutateurs.**  |
| Sont nommées : secrétaire en remplacement de Madame Yvettte Barman, Madame Julide Turgut Bandelier et scrutatrices : Mesdames Carole de Bazignan, Florence Cimasoni et Sophie Demaurex.  |
| **3. Ordre du jour – Vote**  |
| Adopté à l’unanimité. |
| **4. Adoption du Procès-verbal de l’AG 2021 – Vote**  |
| Adopté à l’unanimité. |
| **5. Adoption du rapport d’activités 2021 – Vote**  |
| Brève présentation du rapport d’activités qui montre le travail de professionnalisation entamée par Autisme Genève depuis la dernière Assemblée générale.Actuellement, Autisme Genève s’appuie sur un socle de 8.5 Emplois Plein Temps, ce qui représente une augmentation de 5 postes.Le nombre de membres a progressé de 24%.Autisme Genève a également constaté une grande augmentation des sollicitations des familles et, malgré les forces engagées et la grande motivation et de l’équipe, il reste difficile de répondre à tous aussi rapidement que l’équipe le voudrait, rendant nécessaire la poursuite de la professionnalisation. A noter également que l’association a augmenté massivement sa présence sur les réseaux sociaux tels Instagram ; Linkedin, Facebook qui constituent des outils de sensibilisation très intéressants. Le rapport d’activités est adopté à l’unanimité.  |
| **6. Comptes 2021 – Vote**  |
| La Directrice présente les comptes.L’AG valide les comptes par : 25 Oui ; 1 abstention.L’AG vote la décharge des comptes du Comité par : 25 Oui ; 1 : abstention. |
| **7. Statuts 2022** |
| La Directrice présente les statuts qui ont fait l’objet d’un examen et d’une refonte minutieuse par le Comité, avec l’aide de deux avocats conseils proches de l’association. Ces nouveaux statuts représentent l’identité et le travail de l’association de manière plus précise et plus adaptée au contexte actuel.Un membre aurait souhaité avoir un seul document incluant les modifications statutaires afin de prendre la mesure des changements.À la question de savoir si les modifications statutaires font suite à l’affaire de Mancy, il est répondu qu’il n’y a pas de lien entre le scandale du foyer de Mancy et les changements de statuts de l’Association.Aux questions des membres de l’Assemblée générale sur l’impact des nouveaux statuts sur le budget ainsi que sur l’articulation entre le Comité et la Direction opérationnelle, Madame David Coppex indique que les nouveaux statuts répondent au mandat de l’Assemblée générale de 2021 et du besoin de professionnalisation de l’Association. Les nouveaux statuts permettent à l’Association de bénéficier d’un outil réglementaire clarifié afin de poursuivre ses buts.Leur concrétisation sur le terrain opérationnel sera du ressort de la Direction.La directrice précise que le travail avec les avocats conseils se poursuit et que la rédaction de plusieurs documents est en cours : un règlement de l’association, un règlement du personnel et une charte éthique viendront en effet compléter les statuts. Ces documents seront examinés et validés par le Comité et transmis aux membres.Les statuts mis à jour sont approuvés à l’unanimité. |
| **8. Projets 2022** |
| Les axes principaux des projets 2022 s’articulent autour de * l’accueil et l’accompagnement toujours plus complets des familles, dans un contexte où nous continuons de constater que les familles portent toujours un poids énorme pour s’assurer que leur enfant soit accompagné conformément à ses besoins ;
* l’accueil et l’accompagnement des personnes adultes autistes qui doivent faire preuve d’une grande flexibilité ;
* la création d’une permanence juridique une fois par mois par Me Pascal de Lucia ;
* l’augmentation des capacités de l’association à proposer des formations pertinentes, notamment à travers un partenariat avec les EPIS mais également en renforçant les connaissances d’organismes partenaires comme la FASE, le GIAP ;
* la poursuite du travail autour d’un Plan Autisme visant à procéder à un état des lieux de toutes les institutions genevoises et de leurs pratiques vis-à-vis des personnes autistes qu’elles sont appelées à accueillir ou accompagner. Dans un second temps, il s’agira de répertorier les bonnes et moins pratiques et de venir proposer des solutions pratiques sur le terrain.

Un travail stratégique doit également être poursuivi pour préciser les situations que l’association peut accompagner et celles qui ne relèvent pas de sa compétence, cela afin d’éviter l’épuisement et le découragement des équipes. |
| **9. Budget prévisionnel 2022 – Vote**  |
| La directrice présente un budget prévisionnel 2022 et un budget d’urgence 2022. Elle précise que ce dernier a été créé en février 2022, alors que l’équipe constatait une nouvelle augmentation massive des sollicitations, dans le sillon de la situation du Foyer de Mancy, à nouveau présent dans les médias. Un membre demande des clarifications entre les deux budgets et les produits y relatifs.Suite aux explications fournies par Madame David Coppex, il est décidé d’ajouter dans le produit du budget d’urgence le libellé, *recette Fondation*.Un membre soulève plusieurs points qui le préoccupe dans le déroulement de l’AG : 1. Il indique qu’il appartient aux membres du Comité de présenter l’AG et non à la directrice ;
2. Selon lui, le budget 2022 doit être présenté en 2021 et non dans l’année en cours. Il s’attendait en 2022 à la présentation du budget 2023;
3. Il demande des clarifications dans la tenue des deux budgets notamment.

Un autre membre répond que la présentation d’un budget en cours d’année est une pratique courante dans les associations.Madame David Coppex remercie les membres du souci de bonne gouvernance que soulèvent les questions évoquées précédemment et indique que 1. la situation extraordinaire dans laquelle l’Assemblée se trouve avec l’absence de Mesdames Koutchoumov et Barman a nécessité d’organiser l’Assemblée générale de cette manière. La Présidente a délégué la prise en charge de l’Assemblée générale à la Direction.
2. L’association aimerait tenir son Assemblée générale plus tôt mais il est toujours difficile d’obtenir tous les chiffres révisés et le rapport d’activités complets au printemps. Ceci étant, l’association a toujours présenté le budget de l’année en cours à l’assemblée générale.
3. Le **budget prévisionnel** est destiné au budget de fonctionnement courant de l’Association pour lequel des recherches de fond sont en cours.

Le budget initial est voté à l’unanimité.Le budget d’urgence est voté avec 25 oui et 1 abstention. |
| **10. Comité : Election : Renouvellement & Démission** |
| Démission : Madame Cécile Coudert rejoint l’équipe opérationnelle comme superviseur des interventions à domicile et accompagnement des familles. Madame Coudert est remerciée pour son travail et applaudie par l’Assemblée.Présentation de Madame Sevgi Demirci qui s’est présentée pour rejoindre le Comité. Madame Demirci est une personne autiste diagnostiquée à l’âge adulte. Championne suisse de natation, elle donne actuellement des cours aux enfants avec des besoins spécifiques et anime le groupe de parole femme autiste au sein d’Autisme Genève. Dynamique et engagée, Madame Demirci a pour objectif d’amener un regard autistique sur les activités de l’association et de veiller à ce que ses projets correspondent bien aux besoins et spécificités des personnes autistes.Election : Madame Sevgi Demirci est élue à l’unanimitéNouvelle composition du Comité :Présidente : Natacha Koutchoumov, parentVice-Président : Olivier Zimmermann, personne autisteSecrétaire : Yvette Barman, parentCelia Fernandes : enseignante Catherine Pouget : parentSevgi Demirci : personne autisteFilippo Passardi : parentLiliana Rosa : parentHilary Wood de Wilde : psychologueLe Comité est réélu à l’unanimité.Un membre demande que le *vérificateur des comptes* soit renommé organe de révision ? *réviseur des comptes*.Monsieur Christian Raval, fiduciaire DRP est réélu à l’unanimité.  |
| 11. Divers |
| Des membres de l’Assemblée transmettent leurs pensées à Madame Koutchoumov.Aux questions portant sur les conséquences du scandale du foyer de Mancy et du Covid sur les activités de l’Association, il est répondu que le flux de travail généré au niveau opérationnel est en cours de régulation.Un membre demande si Autisme Genève était présente cette année au Bol d’or. Il est répondu que l’action de l’association était présente en 2018 et qu’elle avait contribué à la production de 3 SPI pour des bateaux participant à la course de cette année-là. Ces bateaux continuent à utiliser ces voiles pour leur navigation, ce qui est très réjouissant ! Des membres souhaitent que la prochaine Assemblée générale soit faite dans une autre salle ou à défaut que l’acoustique de la salle actuelle soit mieux gérée.Une collaboratrice d’Autisme Genève prend la parole pour partager avec enthousiasme le plaisir qu’elle a à travailler pour Autisme Genève. Elle tient également à relever le dynamisme de la Directrice qui s’engage énormément pour l’association. |

Procès-verbal pris le 22 juin 2022/Julide Turgut Bandelier

Séance levée à 20h30 et l’Assemblée est invitée à prendre un apéritif.